

Message de la SNCF- reçu le 1 Août 2015

## La CNDP valide la concertation menée depuis le débat public

Mercredi 6 Mai 2015

Lors de sa séance du 6 mai 2015, la Commission Nationale du Débat Public a décidé de donner acte du bilan du maître d'ouvrage et du compte-rendu de la garante relatifs à la concertation sur l'étape préliminaire aux études préalables à l'enquête d'utilité publique menée sur le projet POCL.

*Télécharger la Décision de la Commission nationale du débat public (CNDP) du 6 mai 2015*

En 2012, à l'issue du débat public, les caractéristiques du projet restaient à préciser, sur la base des scénarios Ouest et Médian. Les travaux engagés en 2012-2014 ont porté sur la recherche d'une réponse satisfaisante à la fois en termes de desserte, d'insertion environnementale, de faisabilité économique et financière. Ils se sont appuyés sur une étroite imbrication des études et de la concertation. Ils ont apporté des réponses aux questions restées en suspens à l'issue du débat public. Ils ont notamment mis en évidence que le scénario Médian répondait mieux à l'enjeu du projet qui vise à garantir une offre ferroviaire performante et apparaissait plus favorable que le scénario Ouest du point de vue de son insertion dans l'environnement.

Le bilan du maître d'ouvrage d'une part ainsi que le compte-rendu dressé par Mme Goffi garante de la concertation depuis 2012 d'autre part rappellent le déroulement de la concertation, retracent les contributions des acteurs et du public avant de tirer les enseignements de cette concertation.

*Télécharger le Bilan de la concertation dressé par le maître d'ouvrage*

*Télécharger le Compte-rendu de la concertation dressé par Mme Mélanie Goffi, garante de la concertation désignée par la CNDP*

Projet Paris/Orléans/Clermont-Ferrand/Lyon

**SNCF RESEAU**

DIRECTION DESIGN DU RESEAU

92 avenue de France - 75648 PARIS cedex 13

Contact-pocl@rff.fr